# LES CONSIGNES DE TRI




## EMBALLAGES ET PAPIERS À TRIER

**À DÉPOSER EN VRAC, NON IMBRIQUÉS, BIEN VIDÉS, MÊME SALES**

### CARTONS & PAPIERS



Emballages, boîtes, briques alimentaires, journaux, feuilles, prospectus, magazines, enveloppes...

### EMBALLAGES EN MÉTAL

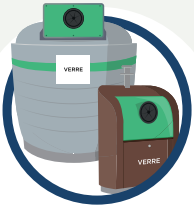


Conserves, canettes, aérosols, barquettes, couvercles, capsules, tubes...

### EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles, flacons, bidons, barquettes, pots, tubes, sacs, poches, filets, films...




### EMBALLAGES EN VERRE



Pots et bocaux sans couvercle, flacons et bouteilles.

## TEXTILE




**Vêtements, linge de maison, chaussures...**
Tous les TLC (Textiles, Linges et Chaussures usagés) peuvent être déposés dans les bornes Le Relais pour être valorisés.

- Donner des vêtements propres, secs, même usés (déchirés, troués), ni moisis ni souillés (peinture, graisse...).
- Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs) et veiller à bien les fermer.
- Si possible, séparer le textile des chaussures (à attacher par paires) et de la maroquinerie.

**Plus d'informations :**
**www.castres-mazamet.fr**
**environnement@castres-mazamet.com**
**05 63 73 51 00**
**SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !**
@agglo.de.CastresMazamet

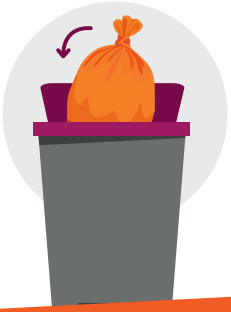
l'agglo Castres Mazamet

# LA COLLECTE DES **BIODÉCHETS**

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets **sont principalement des déchets de cuisine :**

- les restes de repas,
- les os et poissons
- les produits alimentaires périmés sans emballage,
- les fruits et légumes,
- les coquilles d'œufs, d'huitres et de moules,
- le thé (sachet et vrac),
- le café (marc et filtre).

SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE COMPOSTEUR, **UNE SOLUTION SIMPLE POUR TRIER VOS BIODÉCHETS : LE SAC ORANGE**



- Déposez vos déchets de cuisine dans le sac orange fourni.
- Une fois rempli, fermez-le hermétiquement en faisant deux nœuds avec les deux liens coulissants, pour que le contenu ne s'en échappe pas.
- **Déposez-le directement dans le bac d'ordures ménagères (couvercle bordeaux).**

**La Communauté d'agglomération met gratuitement à disposition des composteurs sur réservation.**
**Tél. 05 63 73 51 00**

# LA COLLECTE DES **ENCOMBRANTS**

**Réfrigérateur, congélateur, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, gazinière, lit-sommier-matelas, canapé, table, télévision, fauteuil, armoire, commode, buffet.**

## PRENDRE RENDEZ-VOUS

**Auprès du service Environnement Gestion des déchets :**
**- en ligne : wwww.castres-mazamet.fr**
**- ou au 05 63 73 51 00**

Limité à 2 rendez-vous par an et à 1 encombrant par enlèvement, uniquement mobilier démonté et électroménager.

## VOTRE ENCOMBRANT EST EN BON ÉTAT ?

Vous pouvez désormais lui donner une seconde vie !

Les ressourceries du territoire viennent directement chez vous retirer l'encombrant, après inscription sur castres-mazamet.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

**SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !**
@agglo.de.CastresMazamet

l'agglo Castres Mazamet